



**Comment protéger mes patients
de la contamination chimique
& des perturbateurs endocriniens**

2020

**Guide à l'usage
des médecins libéraux**

Dossier pratique





Dr Isabelle LECLAIR
Coordinatrice du guide

Le docteur Isabelle Leclair est médecin généraliste depuis 17 ans et maman de 4 enfants.

Dans cette 2^{ème} édition encore plus riche scientifiquement et en conseils pratiques les auteurs se sont efforcés de vous livrer des conduites à tenir adaptées au quotidien de vos patients.

Le Dr Leclair s'est attachée à vous montrer comment faire dans votre vie de tous les jours en alliant travail et vie de famille.

Loin d'effrayer et de culpabiliser, le message est de faire au mieux, d'éviter les évidences dangereuses et quand on ne peut pas faire autrement, rien de dramatique ponctuellement.

Le plus important est d'être conscient et informé.

Alors, tous perturbato-vigilants ?



Dr Christelle DAGHER
Responsable scientifique du guide

Médecin généraliste et future maman, le Dr Dagher a souhaité insister sur la prévention des populations à risque et sur la mise en place de mesures simples

et réalisables au quotidien.

Elle désire faire tomber les idées reçues pour permettre à tous de s'orienter vers des comportements plus protecteurs.

Un support scientifique conséquent donne aux confrères les outils pour mieux comprendre et mieux informer les patients.

Le dossier pratique quant à lui leur permet de prévenir et d'informer les patients sans difficulté. Chacun se saisira de l'information à son rythme.

L'essentiel étant d'être informé.

En pratique...

Carte d'identité.....	I
Fiches pratiques au quotidien	III
Tableau des principaux labels	XVII
Mes courses “sans PE ...” en 4 étapes.....	XVIII
Les “faux amis” ou “mentions sans garantie”	XIX
Les labels	XX
Focus sur l’agriculture biologique et ses labels	XXVII
Tableau synthétique des principaux PE	XXX
Tableau synthétique des matières plastiques	XXXI
Fiche simplifiée des PE et leurs conséquences	XXXII



QUI SONT-ILS ?

Substances qui interagissent avec notre organisme en perturbant notre système hormonal



OÙ LES TROUVENT-T-ON ?

Partout autour de nous : dans ce que l'on boit, mange, respire et dans les produits d'hygiène, les meubles, les peintures, les plastiques, les ustensiles de cuisine...



QUI EST CONCERNÉ ?

Tout le monde mais les personnes les plus vulnérables sont les enfants de la naissance à la fin de la puberté, les adultes en âge de concevoir (autant les hommes que les femmes) et les femmes enceintes et allaitantes



DURÉE DE VIE DANS LE CORPS HUMAIN

Ils peuvent provoquer des effets tout au long de la vie et parfois être transmis de génération en génération à la descendance



POURQUOI SONT-ILS DANGEREUX ?

En agissant sur notre organisme, ils perturbent son fonctionnement et peuvent favoriser l'obésité, le diabète, certains cancers, des malformations chez nos enfants...



LA SPÉCIFICITÉ DES PE

Ce n'est pas forcément la dose qui fait le poison et c'est une grande nouveauté. Pour un même PE, une petite dose peut être beaucoup plus dangereuse qu'une forte dose. Les effets des PE peuvent se cumuler, s'additionner ou se potentialiser (effet cocktail)

Télécharger l'intégralité du guide scientifique et pratique sur la contamination chimique et les PE sur www.urps-ml-paca.org, rubrique «les publications»

COMMENT SE PROTÉGER AU QUOTIDIEN DE LA CONTAMINATION CHIMIQUE ET DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ?

Ces conseils pratiques sont importants à donner à tous et surtout aux couples ayant un projet de grossesse, aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants en bas âge et aux adolescents



	Je privilégie	J'évite ainsi
Air Intérieur	J'aère 10 min/j matin et soir j'aspire (avec les filtres HEPA), je lave à la vapeur	J'évite la stagnation des polluants présents dans l'air intérieur
Alimentation	J'achète des produits labellisés issus de l'agriculture biologique Je lave et épluche fruits et légumes je cuisine mes plats maisons	J'évite les plats industriels ultra-transformés, les additifs, les conservateurs et les pesticides
Conservation et cuissons des aliments	Je reviens aux classiques pour cuisiner et conserver mes aliments : verre, fonte, inox...	J'évite les poêles antiadhésives, la vaisselle et les boîtes en plastiques. J'évite de chauffer les plastiques dans le micro-onde, ne bois pas mon café dans des gobelets en plastique et ne laisse pas mes bouteilles d'eau en plein soleil
Produits d'hygiène et cosmétiques	Je me lave, rase, hydrate... au naturel (pains de savon, huile d'amande, de coco, ...) avec peu de conservateurs	J'évite le contact prolongé et le passage de produits toxiques dans mon organisme: les phtalates, le triclosan, les parabènes, le phenoxyethanol, le formaldéhyde...
Vêtements et textiles	Je lave au préalable mes vêtements neufs Je privilégie les matières naturelles (coton, laine, lin...)	J'évite les retardateurs de flammes, les pesticides contenus dans les textiles (anti mites...)
Produits ménagers	J'entretien ma maison au vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de marseille, savon noir et je lave à la vapeur	J'évite la stagnation et les émissions de produits chimiques dans ma maison
Meubles et intérieur	Je m'entoure de bois massif, non traité et éventuellement de meubles d'occasion Je peins et vernis avec des produits labellisés, je déballe et aère mes meubles avant de les monter	J'évite le bois aggloméré et les matières composites qui contiennent des solvants, des colles, des vernis, des retardateurs de flammes,...





JE PRIVILÉGIE

- Les produits issus de l'agriculture biologique labellisés. Exemples de :
labels institutionnels | *labels non institutionnels*



- Le fait maison, à base de produits labellisés.

J'EVITE

Les aliments transformés et ultra transformés * :

- Les plats "tout faits"
- La charcuterie industrielle
- Les sodas

SI C'EST COMPLIQUÉ

- Je lave et j'épluche mes fruits et légumes avant de les manger
- Je cuisine moi-même
- Je mange équilibré
- Je varie mon alimentation

III



Le cas particulier des poissons

- Je varie les espèces et les lieux d'approvisionnement
- Je consomme des poissons d'eau douce maximum 2 fois par mois
- J'alterne les poissons gras et les poissons maigres

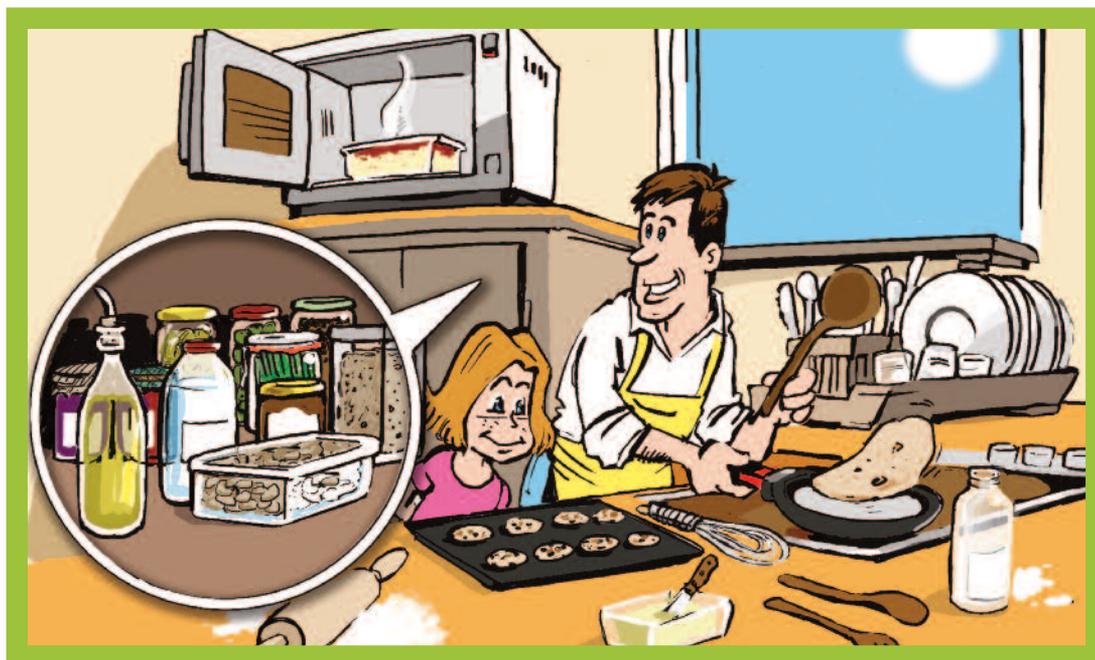
Les poissons : qui est qui ?

- **Poissons prédateurs sauvages** - ils sont en haut de la chaîne alimentaire : anguilles, bar, lotte, brochet, daurade, esturgeon, flétan, loup, thon, espadon, requin.
- **Poissons gras** - ils sont riches en oméga 3 mais peuvent accumuler dans leur graisse des PCB et des métaux lourds : saumon, hareng, sardine, maquereau, truite...
- **Poissons maigres** : anchois, bar, brochet, cabillaud, colin, daurade, espadon, lotte, morue (cabillaud), rouget, sole...
- **Poissons d'eau douce** : anguille, carpe, brème, barbeau, silure, ...

*** Les aliments ultra-transformés**

- Sont les plats préparés et les produits à base de viande reconstituée, les encas sucrés ou salés industriels, les sodas, ...
- Ces produits sont faits de "substances" dérivées d'aliments et d'additifs, en partie ou complètement.
- Les additifs comprennent les conservateurs, les antioxydants et les stabilisants : ils servent à améliorer le goût des aliments finis, ou à en dissimuler le goût désagréable. Ce sont des contaminants chimiques.

IV



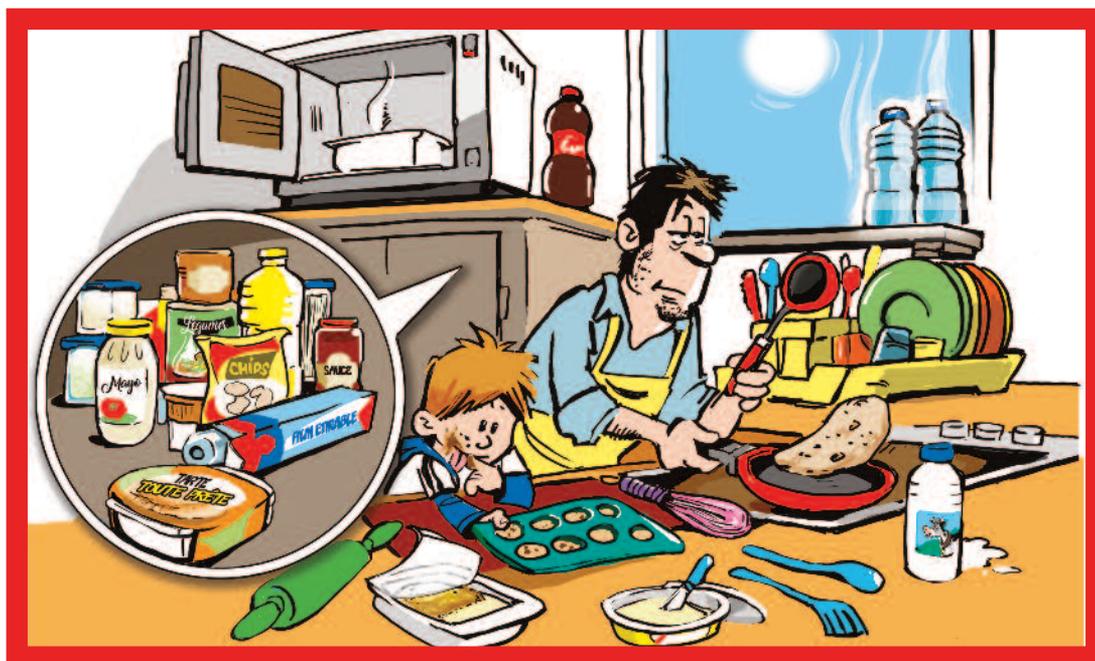
Deux grands principes dans la cuisine

- Privilégier les matériaux comme le verre, l'inox, la fonte, le bois non traité, ...
- Pas de plastique, surtout s'il est en contact avec des aliments chauds.

JE PRIVILÉGIE

- La vaisselle en verre, porcelaine, inox, ...
- Les plats et ustensiles de cuisson en verre, fonte, inox, ...
- Les boîtes de conservation en verre ou inox
- Les bouteilles et contenants isothermes en verre ou inox
- Les bouteilles et carafes en verre
- Les conserves en verre

V



J'ÉVITE

- La vaisselle en plastique ou mélaminé, surtout pour les enfants
- Le film alimentaire en contact direct avec les aliments
- Les gourdes et bouteilles en plastique
- Les poêles et casseroles avec revêtement antiadhésif
- Les moules en silicone ou avec revêtement antiadhésif

SI JE NE PEUX PAS

- Je ne réchauffe pas mes plats dans un contenant en plastique
- Je ne laisse pas mes bouteilles d'eau en plastique en plein soleil
- J'enlève les aliments vendus en barquette plastique et les transfère dans des récipients plus sains de retour à la maison
- J'utilise de préférence des plastiques notés 2 et 4 (p. XXXI)



HDPE



LDPE

HDPE Polyéthylène Haute Densité

LDPE Polyéthylène Basse Densité



Mes produits d'hygiène et cosmétiques

- Les shampoings, gels douches, savons
- Le dentifrice
- Les mousses à raser, crèmes dépilatoires, crèmes décolorantes
- Le parfum
- La crème hydratante, de jour ou de nuit
- Le maquillage, le vernis, la lotion démaquillante
- Les gels, laques, colorations capillaires
- ...

LES HOMMES ET LES FEMMES SONT CONCERNÉS

JE PRIVILÉGIE

- Les produits naturels :
 - les pains de savon (de Marseille, d'Alep...), je peux les utiliser pour tout
 - l'argile, les huiles végétales
 - les teintures (henné sans produits ajoutés,...)
- Les produits labellisés :
 - le maquillage, les gels, laques, le vernis ...
 - du shampoing à la mousse à raser en passant par le dentifrice

VII



J'EVITE

- De prendre des produits sans rinçage
- Les produits sur lesquels je vois dans la liste d'ingrédients :
 - phtalates
 - parabènes
 - triclosan
 - phénoxyéthanol
 - parfums
 - ...

ET SI JE NE PEUX PAS...

- Je m'hydrate à l'huile végétale (huile de coco, huile d'olive, huile d'amande, ...)
- Je prends quelques produits labellisés et surtout les plus longtemps en contact avec ma peau (fond de teint,...)
- Je vaporise le parfum sur mes habits plutôt que sur ma peau.

Hypersensibilité cutanée

- Un produit hypoallergénique n'est pas forcément sans PE ni contaminants chimiques (sauf s'il est labellisé)
- Un produit labellisé n'est pas forcément hypoallergénique puisqu'il peut contenir des irritants (alcool, MIT*...), des huiles essentielles**, ...

* Methylisothiazolinone

** Une huile essentielle est un concentré des composés aromatiques volatils d'une plante

VIII

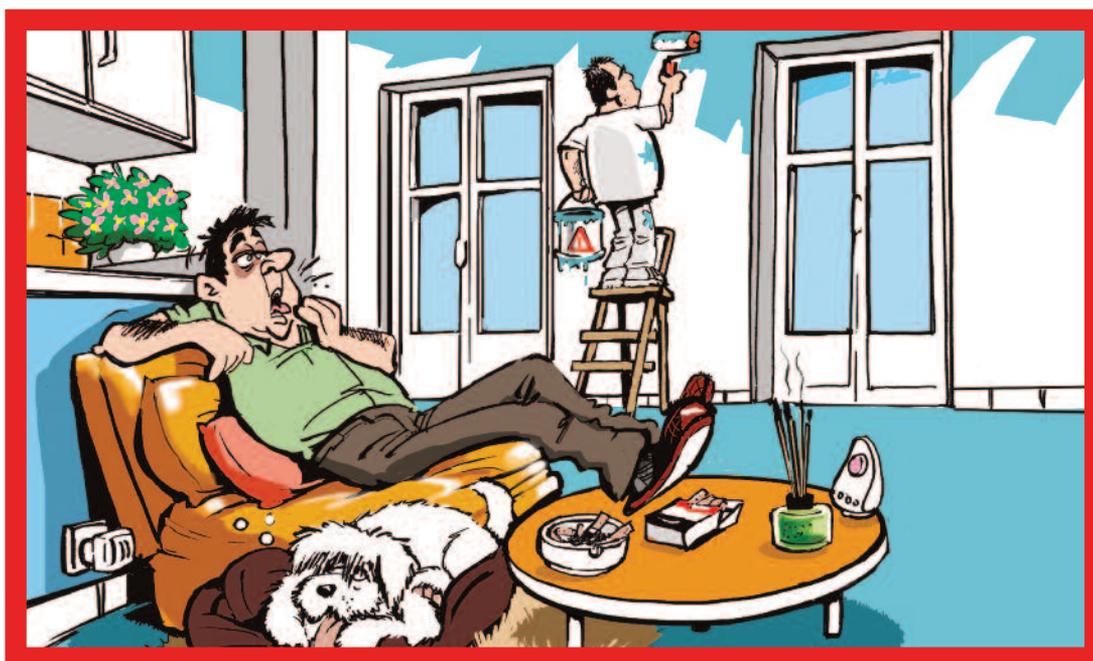


DANS L'IDÉAL

- Au quotidien :
 - J'aère 10 minutes matin et soir, tous les jours quelle que soit la saison
 - Je passe régulièrement l'aspirateur (avec les filtres HEPA*) pour éliminer les polluants présents sous forme de poussière et diminue mon exposition respiratoire
 - J'utilise les produits d'entretien naturels ou labellisés
 - J'utilise du bois non traité si j'ai une cheminée
- Quand je meuble et déco :
 - J'aère les meubles en kit et lave leur housse avant de les monter
 - J'achète des meubles en matières brutes, non traités
 - Je choisis des peintures, vernis et colles labellisés

*High Efficiency Particulate Air

IX



J'EVITE

- Les émanations de produits : tabac, parfums d'ambiance, encens, diffuseurs, bombes désodorisantes, prises anti-moustiques...
- L'utilisation de pesticides et insecticides : bombes anti-insectes, colliers ou produits anti puces pour les animaux domestiques, prises anti-moustiques
- Les matières qui retiennent les poussières : moquettes, jonc de mer, ...
- Les meubles en aggloméré ou MDF (Medium Density Fiberboard)

SI JE NE PEUX PAS J'ESSAIE

- De fumer dehors
- D'aérer le plus possible
- D'acheter des meubles en seconde main
- D'aérer et d'aspirer ma moquette, mes tapis
- Si j'utilise des détergents et autres produits ménagers agressifs, je rince abondamment et aère après utilisation

Produits naturels d'entretien

- Le véritable savon de Marseille
- Le vinaigre blanc
- Le bicarbonate de soude
- Le savon noir
- ...

X



JE PRIVILÉGIE

- Les produits et techniques naturels :
 - pour l'entretien de la maison j'utilise : le savon de Marseille, le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, le savon noir, ...
 - au jardin j'utilise : du savon noir contre les pucerons, du bicarbonate de soude contre les champignons, ...
 - pour mes travaux, j'utilise : de la chaux, du bois, un nettoyeur haute-pression
- Les produits labellisés
 - lessives, produits vaisselle, nettoyants de surface, ...
 - peintures, vernis, colles, ...
- Le nettoyage à la vapeur

XI



J'ÉVITE

- Les détergents surpuissants (mélange de substances nocives)
- Les produits sur lesquels il y a les symboles suivants, qui signalent que le produit est toxique



- Les prises anti-moustiques
- Les bombes répulsives et désodorisantes
- Les produits qui éliminent les odeurs
- Les parfums d'intérieur
- Les désherbants et engrais chimiques
- Les pesticides chimiques
- Les produits volatils
- Les décapants chimiques
- De fumer à l'intérieur

ET SI JE NE PEUX PAS...

- Je mets un masque et des gants si je manipule des produits chimiques
- J'aère ++ si je fais des travaux en intérieur ou si je rénove des meubles
- J'ai une tenue spécifique pour le bricolage et le jardinage, que je lave directement après usage
- Je lave bien et épluche les récoltes de mon jardin avant de les manger
- Je pulvérise les produits chimiques un jour où il n'y a pas de vent, fenêtres fermées
- J'achète des produits labellisés au moins lorsqu'ils sont en contact direct avec ma peau

XII

En plus des recommandations générales, certains points sont à considérer plus attentivement.

Mon hygiène / ma beauté



- **Mes cheveux** : ce n'est pas le moment de faire des mèches, teintures ou permanentes. Evitez les laques. N'oubliez pas que la grossesse est la période dans la vie d'une femme où les cheveux sont les plus beaux, denses et lumineux. Profitez-en au naturel.
- **Mon maquillage** : pour le fond de teint qui reste toute la journée au contact de ma peau, je suis vigilante et choisis un produit labellisé.
- **Savon, shampoing, crème...** : j'achète peu mais bien, c'est important. Je me repère grâce aux labels.
- **Mes ongles** : si je tiens absolument à mettre du vernis à ongle je choisis un beau vernis, de préférence labellisé.

Attention : si vos cosmétiques, qu'ils soient labellisés ou non, contiennent des huiles essentielles, celles-ci sont contre-indiquées chez la femme enceinte et qui allaite

A la maison

- J'oublie les parfums d'intérieurs : diffuseurs, bâtons d'encens, bougies parfumées... ainsi que les prises anti-moustiques.
- Pour l'entretien de la maison c'est le moment de vous faire aider et/ou de passer aux produits naturels (vinaigre blanc, bicarbonate de soude, ...) voire de laver à la vapeur...
- Je lave mon linge sans adoucissant, de préférence au savon de Marseille ou avec des lessives labellisées.
- Je n'oublie pas de laver mes habits neufs, surtout ceux qui sont au contact de ma peau.
- Ce n'est pas le moment de peindre et si vraiment je ne peux déléguer :
 - 1 - je porte un masque et des gants
 - 2 - j'utilise des produits labellisés
 - 3 - j'aère

XIII

Au travail

En tant que médecin, si vous repérez un risque (toxique, chimique) en lien avec le travail et si la patiente n'a pas consulté son médecin du travail depuis le début de la grossesse, il peut être pertinent de l'orienter vers celui ci pour qu'il puisse évaluer les risques inhérents à sa profession.

Elle trouvera la possibilité d'un suivi individuel adapté en vue d'être affectée à un autre poste si le sien est jugé risqué.

Le cas particulier du régime amaigrissant dans l'année qui précède une grossesse

- il n'est pas du tout recommandé
- une perte de poids supérieure à 3 ou 4 Kg par mois entraîne un important relargage de substances nocives stockées jusque là dans les adipocytes

Le cas des poissons :

Pour la femme enceinte, allaitante et les enfants de moins de 3 ans

- J'évite **les plus gros prédateurs sauvages** (espadon, requin, thon, loup-bar, lamproie, ...), **les poissons d'eau douce** carpe, silure, barbeau, anguille, brème)
- Je limite les prédateurs sauvages plus petits (lotte, brochet, raie, daurade, esturgeon, flétan, sabre, ...)

XIV



UN MINIMUM de PE et produits toxiques

Alimentation de BB

- Biberon en verre (si bébé n'est pas allaité)
- Tétine et sucette en caoutchouc naturel ou latex naturel
- Lait en poudre labellisé
- Petits pots labellisés ou faits maison avec des aliments labellisés dans un contenant en verre

Change de BB

- Couches lavables en coton
- "Cotons" en tissu lavables labellisés pour les fesses de bébé
- Un gant pour débarbouiller bébé en tissu éponge labellisé
- Du liniment* labellisé

Habits et textiles de BB tout en coton labellisé

- Laver avant usage

Jouets de BB

- Jouets en bois non traité ou latex naturel
- Peluches en coton labellisé

*liniment : mélange à parties égales d'huile d'olive et d'eau de chaux

XV



Et si je ne peux pas...

Alimentation de BB

- Biberons sans bisphénols et sans phtalates
- Habituer bébé à boire son lait et à manger des aliments à température ambiante (évite l'alimentation chaude en contact avec du plastique)
- Un petit pot en verre

Change de BB

- Liniment* pour les changes
- Couches avec un minimums de contaminants chimiques (labellisées)
- Cotons jetables moins nocifs que les lingettes prêtes à l'emploi, coussinets d'allaitements en coton labellisé jetables ou fabriqués par vous-même avec des serviettes de toilettes anciennes (beaucoup moins cher)

Habits de BB

- Lavés plusieurs fois ou de seconde main

Jouets de BB

- Jouets en latex naturel, en bois, ou s'ils sont en plastique, pas trop usés

A EVITER AU MAXIMUM dans mon sac à langer

Alimentation de BB

- Les aliments chauds ou réchauffés dans des contenants en plastique (biberons, assiettes, boîtes de transport, cuillères, ...)
- Tétines en plastique
- Les aliments ultra-transformés*

Habits de BB

- Neufs, encore dans leur emballage

Change de BB

- Les lotions nettoyantes sans rinçage
- Les lingettes jetables prêtes à l'emploi
- Le parfum pour enfant

Jouets de BB

- En plastique que bébé met à la bouche

*Les plats préparés et les produits à base de viande reconstituée, les encas sucrés ou salés industriels, les sodas, les produits faits de "substances" dérivées d'aliments et d'additifs (conservateurs, antioxydants et stabilisants).

XVI

Les labels :

- Certifient que les produits sont issus de l'agriculture biologique
- Sont, à ce jour, le meilleur moyen pour le consommateur de protéger sa santé
- Répondent à un cahier des charges précis (le niveau d'exigence varie en fonction des labels)

LABELS		Alimentaires	Hygiène et cosmétique	Entretien	Textiles
Institutionnels	Santé	 			
	Environnement				
Non institutionnels	Santé	 	      	   	   
	Environnement				 

XVII

Mes courses "sans PE ni contaminants chimiques" en 4 étapes

Ed. 2020

		Alimentation	Hygiène - Cosmétiques - Entretien - Textiles
ETAPE 1	<input type="checkbox"/> Aliments / produits de BASE	<input type="checkbox"/> Fruits, légumes...	<input type="checkbox"/> Pain de savon, savon de Marseille, argile...
	<input type="checkbox"/> de préférence issus de l'Agriculture biologique et labellisés*	<input type="checkbox"/> Céréales / farines complètes (riz, blé, maïs, orge...) <input type="checkbox"/> Légumes secs (lentilles, haricots, pois...) <input type="checkbox"/> Lait, oeufs, viande... <input type="checkbox"/> Sucre, ...	<input type="checkbox"/> Huiles végétales (amande, coco...) <input type="checkbox"/> Savon noir, vinaigre blanc, bicarbonate de soude...
<i>Je préfère un produit "fait maison" à un produit acheté "tout fait"</i>			
ETAPE 2	<input type="checkbox"/> Produits préparés /composés		<i>Surtout ceux qui sont longtemps au contact de ma peau.</i>
	<input type="checkbox"/> de préférence issus de l'Agriculture biologique et labellisés**		
ETAPE 3	Liste des ingrédients / composition		
	<input type="checkbox"/> - La plus courte <input type="checkbox"/> - La plus simple <input type="checkbox"/> - Je comprends chaque ingrédient et/ou composant		
<i>Je limite ma contamination chimique en choisissant les produits les plus simples Je n'ai pas forcément besoin d'applications sur mon téléphone mais elles peuvent m'aider. J'essaie d'être autonome dans mes choix.</i>			
ETAPE 4	Mes extras, mes envies, mes coups de coeur, je suis pressée, c'est trop cher...		
	<i>Et si parfois je prends sans vérifier, cela n'aura pas d'impact ponctuellement sur ma santé</i>		

* Fiche pratique Agriculture biologique et label p. XXVII / XXVIII

** Fiches pratiques : Alimentaires p. XX - Hygiène et cosmétique p. XXI / XXII - Produits d'entretien p. XXIII / XXIV - Textiles p. XXV / XXVI

XVIII



Les “faux amis” ou “mentions sans garantie”

On ne peut pas leur faire confiance
(sauf si un label y est associé)

- Ce sont des mots qui existent dans le dictionnaire français ou anglais
Tout le monde peut les utiliser
- Il n’apporte aucune garantie en ce qui concerne la sécurité de votre santé
- Par contre ils vous incitent à acheter...

XIX

Les labels alimentaires (liste non exhaustive)

Les 2 labels institutionnels



Label européen de l’agriculture biologique. Commun à tous les pays de l’Union Européenne depuis 2009 (cahier des charges identique dans toute l’UE, défini par des textes de loi européens). C’est le plus répandu.

Production mixte autorisée sur une même ferme (agriculture biologique ou non).

OGM jusqu’à 0,9%.

Alimentation des animaux produite au moins à 50% dans la région.



Label français d’état créé en 1985.

Utilisé pour les produits non couverts par la réglementation européenne comme le lapin ou les escargots.

Autres labels...



Label français. Nature et progrès est une association. Elle est à l’origine du premier cahier des charges de l’agriculture biologique en 1972. C’est un label encore plus exigeant que les précédents, il inclut de plus une composante sociale.

Production mixte interdite sur la même exploitation : 100% de la ferme doit se convertir à l’agriculture biologique dans les 5 ans maximum.

OGM interdits.

L’alimentation des animaux doit être produite à 50% dans la ferme.

Les fermes doivent être éloignées d’au moins 500 mètres des grandes voies de circulation routière.



Label français. Créé au début des années 2000. Plus exigeant que le label européen.

Pas de production mixte sur une même exploitation.
OGM jusqu’à 0,1%.

Alimentation des animaux produite à 80% dans la ferme.

La production sous serres chauffées est interdite (autorisée en éco feuille).

100% de la production doit être française.

XX

Ces labels ne sont pas institutionnels



Nature et Progrès : label français. Exigeant.
100% des ingrédients végétaux sont issus de l'agriculture biologique. Procédés de transformations issus de la chimie douce.
Produits de synthèse interdits. Nanoparticules interdites.
Huile de palme interdite.

Cosmebio : labels français. Association de laboratoires de cosmétiques. Une version BIO (la plus exigeante) et une version ECO.



BIO : au moins 95% d'ingrédients végétaux issus de l'agriculture biologique. Produit fini : 10% minimum d'ingrédients d'origine biologique.



ECO : au moins 50% d'ingrédients végétaux issus de l'agriculture biologique. Produit fini : 5% minimum d'ingrédients d'origine biologique.



Cosmos organic : label européen.
Il est né de la discussion de 5 associations ayant chacune leur label (dont ecocert ou cosmebio par exemple) pour créer un label européen uniforme.

Il peut se positionner sous un logo déjà existant (cosmebio, BDIH, ecocert ...), indiquant que ce sont les normes COSMOS qui sont appliquées.

Il est plus exigeant que cosmebio et ecocert sur la quantité d'ingrédients labellisés dans le produit fini.

Au moins 95% des ingrédients végétaux sont issus de l'agriculture biologique.

Produit fini : 20% minimum d'ingrédients d'origine biologique.

Tous les ingrédients doivent être biodégradables.

Les produits de synthèses sont interdits.

Attention à la différence entre un cosmétique naturel et un cosmétique labellisé :

“Un cosmétique labellisé est forcément à base de produits naturels, un cosmétique dit “naturel” n’est pas toujours labellisé”

XXI

Ecocert : label français.

Il se décline en ECO et en BIO.

La transformation des produits doit se faire selon des procédés respectueux de l'environnement.



COSMÉTIQUE
BIOLOGIQUE

BIO : au moins 95% d'ingrédients végétaux issus de l'agriculture biologique. Produit fini : 10% minimum d'ingrédients d'origine biologique.



COSMÉTIQUE
ÉCOLOGIQUE

ECO : au moins 50% d'ingrédients végétaux issus de l'agriculture biologique. Produit fini : 5% minimum d'ingrédients d'origine biologique.



BDIH : label allemand.

60% des produits d'une même marque doivent répondre au cahier des charges pour qu'un produit soit labellisé.

Au moins 95% de produits végétaux issus de l'agriculture biologique.

Produit fini : pas de minimum d'ingrédients d'origine labellisés

Les matières premières doivent être sélectionnées dans une liste de 690 produits, identifiés par le labels comme inoffensifs.



Natrue : label européen (association de fabricants européens).

3 catégories :

- cosmétique naturelle certifiée
- cosmétique naturelle avec ingrédients issus de l'agriculture biologique
- cosmétique biologique

Respectivement :

Ingrédients végétaux issus de la culture biologique : * pas de minimum, ** 70% et *** 95% minimum

Produit fini : * 10%, ** 15% et *** 20% d'ingrédients d'origine biologique. Pour les 3 catégories, les nanoparticules sont interdites.



XXII

Il est conseillé d'utiliser un maximum de produits naturels d'entretien à la maison
Lorsque cela n'est pas possible, il est recommandé de se fier à certains labels

Labels à visée sanitaire



Nature et Progrès : label français associatif.
Produits à base de matières premières végétales issues de l'agriculture biologique ou de matières premières minérales non pétrochimiques.



Ecocert : label Français.
Deux types : **écodétergents** et **écodétergents à base d'ingrédients biologiques**.
Produits hautement biodégradables, composés d'ingrédients naturels et renouvelables, caractérisés par un processus de production écologique.



Blauer Engel (Ange bleu) : label institutionnel allemand
Limite les COV (composés organiques volatils), les substances dangereuses, les biocides ainsi que le formaldéhyde et le dioxyde de titane. Contient des critères quant à la pollution de l'eau, l'efficacité d'utilisation et l'information des consommateurs.



Nature plus : label allemand.
Pour la construction et l'habitat (bois, peintures, revêtements de sols...)
Minimum 95% de matières premières renouvelables ou minérales. Limite les substances dangereuses et COV. Contient des critères concernant tout le cycle de vie.

XXIII

Labels à visée environnementale

Label destiné à l'entretien et habitat



NF environnement : partenariat entre l'Etat, l'industrie et des associations de consommateurs.
Prend en compte tout le cycle de vie du produit. Il peut concerner les peintures, les meubles... Il limite la présence de certains métaux lourds ou certaines substances considérées toxiques.



Ecolabel : label européen institutionnel. Son cahier des charges est peu exigeant.
Pour les produits d'entretien, le mobilier, le papier, les revêtements de sols, les peintures ...
Le cycle de vie du produit est pris en compte.
Produits contenant moins de substances toxiques pour l'environnement aquatique et la santé. Emballage moins impactant et efficacité contrôlée.



Attention pour info : ces logos indiquent que le produit et/ou son emballage sont recyclables ou partiellement constitués de matériaux recyclés.

Rien à voir avec les labels sus cités !

XXIV

Les premiers textiles qu'il faut acheter labellisés sont les textiles en contact étroit et prolongé avec le corps, notamment celui des tout petits, des adolescents, des femmes enceintes ou allaitantes.
L'utilisation de coton issu de l'agriculture biologique diminue la pollution environnementale et donc indirectement notre ingestion de polluants chimiques comme les pesticides par voie alimentaire. A méditer...

Deux labels garantissent un textile issu de l'agriculture biologique



GOTS : Label le plus complet

Aspect écologique et sanitaire
Pas d'OGM, pas d'engrais de synthèse, pas de pesticides...

Harmonise les normes internationales au niveau des textiles issus de l'agriculture biologique

GOTS "organic" : 95% des fibres d'un vêtement doivent être de provenance biologique.

Sont inclus dans ces 95% les fermetures éclair, les étiquettes, le thermocollant etc...

GOTS « made with organic » : 75% des fibres doivent être issues de l'agriculture biologique

OCS : organics content standard. Certification ecocert.

S'applique à tout produit non alimentaire contenant entre 5 et 100% de matière organique.

La matière première doit être en fibre issue de l'agriculture biologique.
Pas d'exigences environnementales ou sociales.



OCS 100

Au moins 95 % de matières issues de l'agriculture biologique



OCS Blended

Au moins 5% de matières issues de l'agriculture biologique

XXV

D'autres labels existent...

Ils proposent une limitation de l'utilisation de polluants chimiques dans l'industrie du textile, parfois à visée **sanitaire pour l'homme** et parfois à **visée environnementale**. A ces considérations peuvent s'ajouter des **normes sociales** de protection des travailleurs.

Aucun de ces labels ne garantit des vêtements en matières issues de l'agriculture biologique

OEKO-TEX

Plusieurs types, certification à renouveler tous les ans (liste non exhaustive) :



• Standard 100

Certification sur produit fini
Ne doit pas contenir des produits identifiés comme dangereux (300 substances) pour

la santé du porteur du vêtement : but de protection du consommateur
OGM, engrais chimiques et pesticides sont autorisés



• STeP

Versant plus social et environnemental du mode de production

Certification des usines de production textile, réglementation de l'utilisation de produits chimiques



• Made in green

STeP + Standard 100 (au moins 85% des composants proviennent d'usines certifiées STeP)



BETTER COTTON INITIATIVE : BCI

Partenariat entre WWF et les géants du monde textile (H&M, Adidas, Gap, Ikéa...)

Objectifs environnementaux (réduction des pesticides, de la consommation en eau...)

Rien n'est réellement interdit, l'idée est de faire progresser les producteurs dans la bonne direction

Auto évaluation des fournisseurs...



EU ECOLABEL

Critères environnementaux

Tout le cycle de production est pris en compte. S'applique pour les fibres naturelles et synthétiques

But environnemental

XXVI

L'agriculture biologique, c'est quoi ?

L'agriculture biologique est un système global de production agricole (végétaux et animaux) qui privilégie les pratiques de prévention et de gestion dans le respect des équilibres naturels.

Historique rapide de l'agriculture biologique et de ses labels

Au début des années 1970, des groupes d'agriculteurs militent pour préserver des modes de production respectueux de l'environnement et des écosystèmes, devant la déferlante des produits de synthèses utilisés pour augmenter les rendements.



En 1972, le 1er cahier des charges français est présenté par l'association Nature et Progrès dans le but d'assurer une qualité toujours égale pour le consommateur.

Depuis 1985, le logo national français de l'agriculture biologique est directement associé au cahier des charges public. C'est un label alimentaire.

En 2009, dans un souci de simplification, d'harmonisation réglementaire et d'arrêt des distorsions de concurrence, une réglementation européenne est mise en place.



Depuis, le cahier des charges de l'agriculture biologique est le même pour tous les pays de l'Union Européenne (UE). Le logo européen alimentaire est l'éco feuille.

Comment les opérateurs sont-ils certifiés ?

Les opérateurs sont tous les acteurs de la chaîne de production : de l'agriculteur au distributeur, en passant par le transporteur et le stockeur.

Les opérateurs du circuit de production doivent être contrôlés par un organisme certificateur indépendant, agréé par l'état. Cet organisme attribue ou retire la certification après vérification.

Chaque opérateur bénéficie au minimum d'un contrôle par an sur RDV, plus ou moins une ou des visites inopinées.

Les fraudes rendent-elles ces 2 labels moins sûrs ?

NON, c'est l'inverse. Tous d'abord, la plupart des fraudes détectées concernent des pays hors UE. De plus, les contrôles sont effectués par des organismes nationaux, indépendants et agréés par chaque état. Lorsqu'un écart au cahier des charges est détecté par un des organismes certificateurs, des sanctions sont appliquées au cas par cas, allant jusqu'au retrait de la certification "agriculture biologique" pour l'opérateur.

En France, un opérateur est contrôlé en moyenne 1,6 fois par an, avec 33% des contrôles à l'improviste.

XXVII

Et hors UE ?

Le 19 avril 2018 a été adopté un texte de loi encadrant de manière plus stricte l'importation des produits en provenance de l'extérieur de l'Union Européenne. L'application débutera dès 2021.

Les labels hors alimentation ?

Depuis les années 2000, divers labels sont apposés sur les produits d'hygiène, de cosmétiques, d'entretien et sur les textiles.

Les exigences de ces labels reposent sur l'utilisation de matières premières issues de l'agriculture biologique.

Même si certains vont privilégier la santé et d'autres l'environnement, ces deux combats sont intimement liés.

Réduire l'utilisation et donc la dissémination dans les eaux, l'air et les sols de produits chimiques dans notre environnement protège notre santé. Limiter l'utilisation de ces polluants, c'est diminuer notre exposition quotidienne.

“BIO” sans label apposé

Attention pour info : le terme “bio” peut être un détournement d'usage. Il ne représente pas une garantie suffisante pour le consommateur.

N'est pas forcément synonyme d'agriculture biologique !

XXVIII

Page	usage restreints / interdits	Propriétés	Où le trouve-t-on ? (liste non exhaustive)	Pathologies suspectées ou avérées
24	Alkylphenol		Peintures - Adhésifs Produits ménagers, désinfectants	Troubles de la reproduction
24	Bisphénol® - BPA - Substituts au BPA	Fabrication du plastique et de certaines résines oestrogénisant	Plastique alimentaire Résine epoxy Revêtement de canettes et boîte de conserve	Cancers Troubles de la reproduction Diabète, obésité Troubles neuro comportementaux
25	Dioxine		Dérivés polychlorés formés par la combustion de matières organiques en présence de chlore (incinération d'ordures ménagères, sidérurgie, usines chimiques...)	Cancers Troubles de la reproduction
25	Formaldéhyde	Désinfectant Fixateur - Liant - Colles	lingettes, désinfectants, détergents Colles, résines, vernis	Cancers des fosses nasales et du pharynx Leucémies myéloïdes chroniques
26	Médicaments - Distilbène - EE, Zeranol - AINS	Fonction du médicament (pillule contraceptive, antalgique, antipyrétique)		Cancers Troubles de la reproduction Gynécomasties
26	Métaux lourds		Plomb : cosmétiques, vieilles canalisations, peintures Mercure : ampoules basse consommation et poissons Cadmium : dans le tabac, sol, eau (voir alimentation)	Cancers Troubles de la reproduction Neurotoxicité
26	Origine naturelle - Phyto œstrogène - Huiles Essentielles	Soja, certaines céréales...		Gynécomasties Hypothyroïdies congénitales
26	Parabènes	Antibactérien Antifongique	Produits d'hygiène et cosmétique Médicaments - Additif alimentaires	Cancers Troubles de la reproduction
27	PCB	Isolant Lubrifiant	Lubrifiants, peintures, matériel informatique transformateurs électriques	Cancers - Diabète Obésité Troubles de la reproduction Neurotoxique
27 (Focus p.32)	Pesticides	Herbicides, fongicides, insecticides, antiparasitaires...	Agriculture Animaux d'élevage Animaux de compagnie	Cancers Troubles de la reproduction Malformations génitales Parkinson, Alzheimer Malformations congénitales
28	Composés perfluorés	Anti-adhésif Imperméabilisant	Ustensiles de cuisine anti-adhésifs, emballages alimentaires en papier ou carton, vêtements imperméables, climatiseurs, réfrigérateurs	Cancers Retard de développement chez l'enfant
29	Phénoxyéthanol et éthers de glycol	Conservateur Antimicrobien	Produits d'hygiène et cosmétiques Lingettes pour bébé	Troubles de la reproduction Toxicité hépatique Toxicité hématologique Troubles du neuro développement
279	Phtalates	Agent assouplissant	Plastiques, caoutchouc, PVC, Colles Cosmétiques Médicaments	Cancers - Obésité Troubles de la reproduction Troubles du neuro développement
30	Composés polybromés	Retardateurs de flamme	Vêtements, ameublements, automobiles	Troubles neuro comportementaux Baisse de QI chez l'enfant
31	Triclosan Triclocarban	Antibactérien Antifongique	Produits d'hygiène et cosmétiques	Troubles de la reproduction Retard de croissance intra utérin Cancers

Les matières plastiques au contact des aliments et de l'eau possèdent un symbole en fonction de leur composition = triangle de 3 flèches contenant un chiffre allant de 1 à 7.

 PETE	Phtalates	Emballages alimentaires Eau en bouteille (éviter de les laisser à la chaleur)	
 PE-HD	Moins d'additifs Plus sûrs	Lait, jus de fruits - Récipients bouchons vissés - Jouets	
 PVC	Phtalates BPA	Emballages viandes et fromages - Tubes PVC, jouets, chaises plastiques - Dispositifs médicaux	
 PE-LD	Moins d'additifs Plus sûrs	Films alimentaires - Sacs congélation, poubelle	
 PP	Huiles minérales	Pots de yaourt, tasses pour enfants, gourdes Boîtes hermétiques réutilisables - Planches à découper	
 PS	Styrènes	Emballages isolants et produits frais Barquettes alimentaires à transporter Gobelets, couverts jetables - plastiques transparents	
 OTHER	PC BPA	Bonbonnes d'eau, bouteille jus de fruits - Biberons, gourdes, gobelets rigides - Canettes, conserves Vaisselle, robots mixeur - Tickets de caisse	

- PETE** Polyéthylène Téréphtalate
- HDPE** Polyéthylène Haute Densité
- PVC** Polychlorure de Vinyle
Contient des phtalates qui sont relargués quand le PVC est chauffé ou au contact des corps gras
- LDPE** Polyéthylène Basse Densité
- PP** Polypropylène
- PS** Polystyrène
(potentiellement cancérigène)
- PC** Polycarbonate
- BPA INTERDIT** Bisphénol A
L'inocuité des substituts n'est pas avérée

XXXI



CONTAMINATION CHIMIQUE ET PERTURBATEURS ENDOCRINIENS FACTEURS DE RISQUE & CONSÉQUENCES POSSIBLES



Glossaire des PE et contaminants chimiques

Ce guide est téléchargeable sur
www.urps-ml-paca.org
rubrique “publications de l’union”
ou en flashant



Droits de reproduction réservés
© urpsml paca

Réalisation : 

Illustrations : Sabine Nourrit

BADGE

Bisphenol A diglycidyl ether

BBP

Butyl benzyl phtalate

BPA

Bisphenol A

COV

Composé organique volatile

DBP

Dibutylphtalate

DDE

Dichlorodiphényldichloroéthylène

DDT

Dichlorodiphényltrichloroéthane

DEHP

Diéthylhexylphtalate

DES

Diéthylstilbestrol/Distilbène®

DIDP

Di-isodecylphtalate

DINP

Di-isononylphtalate

HCB

Hexachlorobenzène

HCH

Hexachlorocyclohexane

HDPE

Polyéthylène haute densité

LDPE

Polyéthylène basse densité

MBP

Monobutylphtalate

MCPA

Acide méthylchlorophénoxyacétique

MOAH

Mineral oil aromatic hydrocarbons

MOSH

Mineral oil saturated hydrocarbons

PBDE

Polybromodiphényléther

PCB

Polychlorobiphényle

PE

Perturbateur endocrinien

PETE

Polytéréphtalate d'éthylène

PFOA

Acide perfluorooctane

PFOS

Perfluorooctane sulfonate

PFTE

Polytetrafluoroéthylène

POP

Polluant organique persistant

PP

Polypropylène

PS

Polystyrène

PVC

Polychlorure de vinyle

SDHI

Inhibiteur de la succinate
déshydrogénase

TBT

Tributylétain